

Tout ce qu'il faut savoir sur le FONCTIONNEMENT DU VOLONTARIAT à Auroville

expliqué à l'usage des Français arrivant à Auroville

Introduction

A Auroville tous les résidents sont des "volontaires", c'est-à-dire sont au service de la communauté (cf 1er article de la Charte). Auroville est très ouverte aux nouveaux venus et volontaires dans l'esprit, mais avec le temps, la complexité croissante de son fonctionnement a imposé des contraintes qu'il faut connaître.

Definitions

- Le mot "travail" (Eng. Work) a un sens très particulier à l'intérieur d'Auroville. Mère disait "toute personne résidant à Auroville doit travailler" mais aussi "tout travail est yoga". Mais vu du point de vue indien, le travail bénévole peut être compris comme de l'emploi indirect qui ôte des opportunités aux Indiens. Donc le volontariat est très encadré à Auroville, et ... doit bien se tenir dans son cadre.
- Un volontaire (Eng. Volunteer) est quelqu'un qui s'engage auprès d'une organisation d'Auroville (Eng. Hosting place) pour une mission bien définie, pendant une période déterminée, avant de repartir dans son pays d'origine, enrichi d'une belle expérience... Ne pas confondre avec un « guest » (voir plus loin).
- Les stages Etudiant (Eng. Student internship") fonctionnent en gros de façon similaire aux séjours de volontaires.
- Un lieu d'accueil (Eng. Hosting place) peut être une ferme, une forêt, une école, un service ou une entreprise.

Questions Légales

• Statut

Pour s'intégrer à Auroville, il y faut subtilité et patience : à petit pas.

- ✓ Vous êtes d'abord un "**guest**", un invité ; (pas toujours très bien traité comme tel, d'ailleurs... mais cela fait partie du parcours d'initiation...).

Vous explorez, vous visitez, vous rencontrez, vous cherchez des activités qui vont plaire.

Donner accessoirement un coup de main n'est pas interdit, mais ne pas prétendre au statut de volontaire : il ne s'agit pas de travail, encore moins de volontariat. Vous pouvez obtenir des infos sur les possibilités de logement auprès du **Guest Accommodation Service** dans le Visitors Centre, et des infos générales auprès du **Guest service** ("La Terrasse" de Solar Kitchen).

Les guests (généralement sous visa Touriste) qui envisagent de poser leur candidature pour devenir résidents peuvent contacter **Entry Service** pour remplir une fiche de "Auroville explorer ».

Ce premier séjour, souvent assez court, peut vous donner envie de revenir pour un séjour plus long où vous vous investirez davantage, par exemple comme « volontaire ».

- ✓ Le statut de "**volunteer**" vous sera réservé dès lors que vous aurez obtenu une unité d'accueil pour une mission et un visa d'entrée (Eng. Entry visa), délivré par l'Ambassade de votre pays au vu de la lettre de recommandation que le Secrétaire de la Fondation d'Auroville aura bien voulu signer. L'équipe Savi se fera un plaisir de vous accompagner dans ce processus initiatique, qui se mène aussi par internet et mails. (cf www.auroville-learning.net). Tous les détails du séjour

volontaire ou du stage étudiant y sont exposés ; vous pouvez aussi venir vous renseigner au Pavillon de l'Unité tous les après-midi.

Retenez bien : seul le visa « Entry » est accepté pour un séjour volontaire ou étudiant à Auroville.

- ✓ Vous souhaitez « **rejoindre Auroville** » (Eng. Join Auroville) : vous allez faire la demande du processus de « **Newcomer** ». (désolé le mot français « nouvel arrivant » est un peu long, et il faudra vous y faire, le franglais est un mal parfois nécessaire...).
- Donc Il y a deux modes d'accès à Auroville pour devenir Aurovilien : vous postulez soit au terme d'un séjour d' « explorer » sous visa touriste (généralement 2 à 3 mois, parfois plus, selon vos possibilités), soit au terme d'un séjour de volontaire (6 mois minimum ou 1 an) sous « Entry visa ».
- Dans le 1^{er} cas, Entry service vous facilitera l'obtention de votre recommandation avant votre retour en France pour obtenir ledit visa,
 - dans le 2^e cas, Savi transmettra à Entry les infos nécessaires pour que votre visa Entry soit prolongé (Eng. « extended ») auprès du RRO de Pondichéry, sans que vous ayez à repartir en France. L'ensemble de ces dossiers est du ressort de l'Entry service.
- **Enregistrement**
Toute personne arrivant à Auroville doit s'enregistrer :
 - ✓ Avec le formulaire C (Eng. « C-form ») au Town Hall ou dans la guesthouse ;
 - ✓ puis en prenant une « Aurocard » comme guest auprès du Service Financier ;
 - ✓ les étudiants et volontaires débarquant devront faire mettre à jour leur Aurocard auprès de Savi.
 - ✓ Les étrangers munis d'un visa d'Entrée devront se faire enregistrer auprès du FRRO (Services régionaux de l'Immigration) à Pondichéry pour obtenir leur permis de séjour (Eng. Residential permit).

Conditions de volontariat

Pour être admis au statut de volontaire à Auroville, il faut donc, pour des Français :

- **Etre inscrit au programme Savi**
La procédure d'inscription se fait par définition (du fait des visa) par email, avant l'arrivée à Auroville. Savi facilite la mise en relation avec des organisations d'Auroville qui ont des besoins, et quand les candidats se sont mis d'accord sur une mission, nous vous aiderons à postuler pour la lettre de recommandation auprès de la Fondation, laquelle vous permettra d'obtenir en France le fameux Entry visa.
- **Signer pour une durée de 6 à 12 mois**
C'est en fait la durée du visa qui détermine la durée du séjour : 6 mois ou 1 an. Vous devez faire un minimum de 24 heures par semaine, et dans la même unité. Etant donné l'importante documentation à préparer, les changements d'unité ne sont pas trop bienvenus.
- **Avoir un Entry visa**, obtenu sur recommandation du Secrétaire. Nous vous enverrons le moment venu toute les instructions nécessaires pour l'obtenir. Tout est expliqué sur notre site www.auroville-learning.net.
- **Résider à Auroville**
Votre lieu de résidence devra être à l'intérieur d'Auroville, il y a un large choix de possibilités, mais pas toujours pour les petits budgets. Pendant la saison touristique, (janvier à mars) la résidence hors d'Auroville est tolérée.
- **Financer son séjour**
Il n'y a pas de travail salarié à Auroville, tous font un service. Il est demandé une contribution financière aux « guests » (4500 Rs/mois) et une contribution aux volontaires 900 Rs/mois) pour participer aux dépenses générales de la communauté.
En tant que volontaire, vous devez subvenir entièrement à vos propres besoins. Le budget moyen est d'environ 25.000 Rs par mois, variable selon le niveau de confort souhaité.

Nous conseillons vivement les responsables des unités qui bénéficient du travail des volontaires de leur fournir des aides (logement, repas, véhicule) et/ou de payer la Contribution des volontaires. La cerise sur le gâteau : une contribution de 1500 Rs vous sera demandée pour la préparation du dossier de visa.

- **Assurances**

Vous devez avoir pris une assurance rapatriement et responsabilité civile pour la durée du séjour. Si vous prévoyez d'utiliser un véhicule à moteur, il faudra passer le permis indien.

Savi

Nous sommes un service membre de Auroville International Programs (AIP), sous la Fondation d'Auroville ; notre activité est consacrée à la coordination des séjours Etudiant et volontaires, dans un programme qui comprend information sur les opportunités, enregistrement, assistance visa, suivi et accompagnement tout au long du séjour à Auroville.

Réception du public : lundi à vendredi 14 à 16 h 30.

Unity Pavilion – International Zone Auroville 605101 Tamil Nadu India

Email : study@auroville.org.in

Téléphone: +91 (0) 413 262 2121

Coordinatrice: Sara Sponza (+91 413 2622121)